



ASSOCIATION SPORTIVE DU REVEILLON

Siège social : Mairie de 60240 DELINCOURT

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 25 JANVIER 2010

La séance commence à 20h 15.

Le président et les membres du bureau remercient l'assistance de sa présence ( 28 personnes et 20 pouvoirs) ainsi que M. le Maire (absent excusé) pour le prêt gratuit de la salle et la subvention accordée à l'association.

Le président rappelle que l'association aura 25 ans cette année. Elle a en effet été créée en Octobre 1985 à son initiative avec une subvention de la Jeunesse et des Sports et comportait un seul cours la première année, puis deux ensuite ...

Malgré les difficultés actuelles et la diversification des activités avec l'ouverture de la piscine à Trie-Château il espère que l'Association continuera encore de nombreuses années.

### **BILAN MORAL :**

Pour l'année 2009, l'association a proposé : 6 cours.

- Lundi 14h 30 -15h 30 assuré par Isabelle Valt
- Lundi 19h – 20h puis 20h -21h assurés par Anderson Ganmavo
- Mercredi 19h -20h puis 20h -21h assurés par Emilie Genti (remplacée en janvier et février par Claire Courtin suite à une blessure)
- Vendredi 14h -15h assuré par Michel Bailliart bénévolement jusqu'en juin, puis par Isabelle Valt à partir de septembre.

Le nombre d'adhérents est de : 63, répartis sur 20 communes.

L'association propose aussi des sorties Nature. Ainsi, ont été organisées :

- une randonnée au printemps par Michel Bailliart
- une balade dans la vallée du Réveillon en soirée pour le dernier cours de l'année par Gérard Louis
- une journée randonnée en forêt de Compiègne par Alain Abjean suivie à la nuit du Brame du cerf avec un guide ONF, en septembre.

### **BILAN FINANCIER :**

La trésorière commente les chiffres présentés en annexe.

La baisse de fréquentation des cours du soir et le paiement du 6<sup>ème</sup> cours (jusqu'ici bénévole) entraînent un déficit de 359.53 € pour l'année 2009.

La trésorerie de l'association permet de l'assumer mais il a été décidé par le bureau de prendre des dispositions pour l'avenir.

Quitus est donné aux comptes.

### **BUDGET PREVISIONNEL :**

Le trésorier adjoint explique comment les projections des débits et crédits à venir ont obligé le bureau à prendre des décisions pour pérenniser l'association :

- deux cours du soir seront supprimés à la rentrée de Septembre.

-pour des raisons pratiques, désormais la gestion de l'association se fera sur l'année scolaire pour coïncider avec son fonctionnement. De ce fait la prochaine assemblée générale aura lieu fin Septembre.

Le public est sollicité pour donner son avis. Des idées sont émises : élargir les demandes de subventions, demander une participation pour les sorties...

Pour les cours à supprimer il sera réalisé un sondage afin d'organiser au mieux les cours du soir (le but n'est pas de perdre des adhérents mais de les regrouper le soir). Il serait toujours possible de rétablir un cours si le nombre de participants augmentait.

Les idées sont notées, le bureau va retrousser ses manches !

Des randonnées sont à l'étude l'information sera diffusée par mail et sur le tableau qui sera affiché aux cours.

Le bureau va aussi réfléchir comment l'Association pourrait fêter son quart de siècle d'existence.

### **ELECTION DU BUREAU :**

Comme le prévoient les statuts deux membres sont à renouveler :

Michel BAILLIART souhaite « prendre sa retraite », Angeline LAVERGNE laisse son poste à une personne habitant Delincourt.

Deux actes de candidature sont enregistrés : Michelle GUILLAUME et Jocelyne POIRRIER

Le vote est procédé à main levée, les nouveaux sont élus à l'unanimité et intègrent le bureau qui se réunit pour attribuer les postes :

Président : Marie-Christine ABJEAN

Vice président : Jocelyne POIRRIER

Trésorier : Alain ABJEAN

Trésorier adjoint : Gérard LOUIS

Secrétaire : Annick LOUIS

Secrétaire adjoint : Michelle GUILLAUME

Il est créé un poste de :

Président d'Honneur pour le fondateur de l'association : Michel BAILLIART qui l'accepte volontiers sous les applaudissements et l'approbation du public.

La réunion se termine à 21h 20.

Chacun est invité à déguster la galette (confectionnée par Alain) et à partager le verre de l'amitié offert par Michel pour son départ de l'association.